

► Métiers visés :

- Technicien(ne) de déploiement en télécommunication ;
- Technicien(ne) en télécommunication ;
- Technicien(ne) de maintenance en télécommunication.

► Le métier :

Vous êtes chargé(e) d'étudier, de mettre en service et de maintenir les réseaux d'opérateurs de télécommunications, en respectant leurs prescriptions. Vous assurez le suivi technique, la gestion, la maintenance préventive et le dépannage des différents réseaux de vidéocommunication en fibres optiques, paires symétriques, depuis la partie transport et distribution jusqu'à l'installation terminale chez le client.

A partir d'une lettre de commande et des plans à disposition, vous déterminez l'infrastructure et la composition du réseau et élaborez le dossier technique d'étude pour, par exemple, des projets d'extension et/ou de modernisation de réseaux : calcul électrique, implantation, génie civil...

Pour les réseaux dont vous avez fait l'étude, vous intervenez dans le suivi des travaux de câblage (hors génie civil), du tirage des câbles à la pose des appareillages spécifiques des réseaux et à leurs raccordements.

Encadrant des équipes de monteurs, vous assurez la gestion et le suivi de chantiers et procédez aux mesures, contrôle et mise en service du réseau.

► Pré requis pour l'entrée en formation :

Deux profils sont possibles:

- Niveau classe de 1^{re} scientifique, technique ou équivalent ;
- Niveau BEP en électrotechnique assorti de 2 ans d'expérience professionnelle dans les métiers de l'électronique **ou** des réseaux.

Le permis de conduire B est indispensable pour l'exercice du métier.

► Aptitudes à l'emploi :

Capacité d'adaptation, esprit méthodique, rigueur, capacité à suivre des techniques en évolution, faculté à prendre des initiatives et des responsabilités.

► Organisation de la formation :

La formation de base est organisée en cinq modules :

- Effectuer des relevés de terrain au démarrage d'un projet de réseaux de télécommunications ;
- Etudier des projets de réseaux de télécommunications ;
- Préparer et réaliser les travaux d'extension ou de modernisation d'un réseau câblé ;
- Gérer les travaux, recetter et mettre en service l'extension ou la modernisation d'un réseau câblé ;
- Assurer la maintenance de réseaux de télécommunications.

► Qualification délivrée :

- **Titre professionnel Technicien de Réseaux de Télécommunications, Niv 4/Niv IV.**

► Stage de formation professionnelle :

D'une durée totale de formation de 1172 heures, soit 8 mois, ce stage comprend deux périodes en entreprise de quatre semaines chacune à l'issue du 2^e et du 4^e module. **Ces périodes en milieu professionnel civil doivent avoir lieu dans des entreprises proposant des activités en rapport avec les connaissances jusque-là acquises par les stagiaires.**

Réalisables sur tout le territoire métropolitain, dans l'entreprise de son choix, ces mises en situation permettent au stagiaire de découvrir les codes du monde de l'entreprise et de s'y faire apprécier en démontrant son savoir-faire et son savoir-être.

► Perspectives d'emploi et de carrière :

Les principaux débouchés sont offerts par les installateurs en télécommunications et réseaux mais aussi par les sociétés spécialisées en maintenance informatique ou en assistance téléphonique (hotline). Après plusieurs stages de formation continue, vous pouvez devenir responsable d'activités ou chef de section. Cette promotion se fait le plus souvent en changeant d'entreprise ou de service.